

LA MÉTROPOLE CADRE DE VIE
RÉALISE POUR VOUS

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE



LA MÉTROPOLE
Cadre de vie

MARSEILLE CHANGE

LETTRE INFO / N°01 / PHASE 2

Fin des travaux
août 2019

RUE PYTHÉAS / RUE BEAUVAU / RUE BAILLI DE SUFFREN

ici nous redynamisons

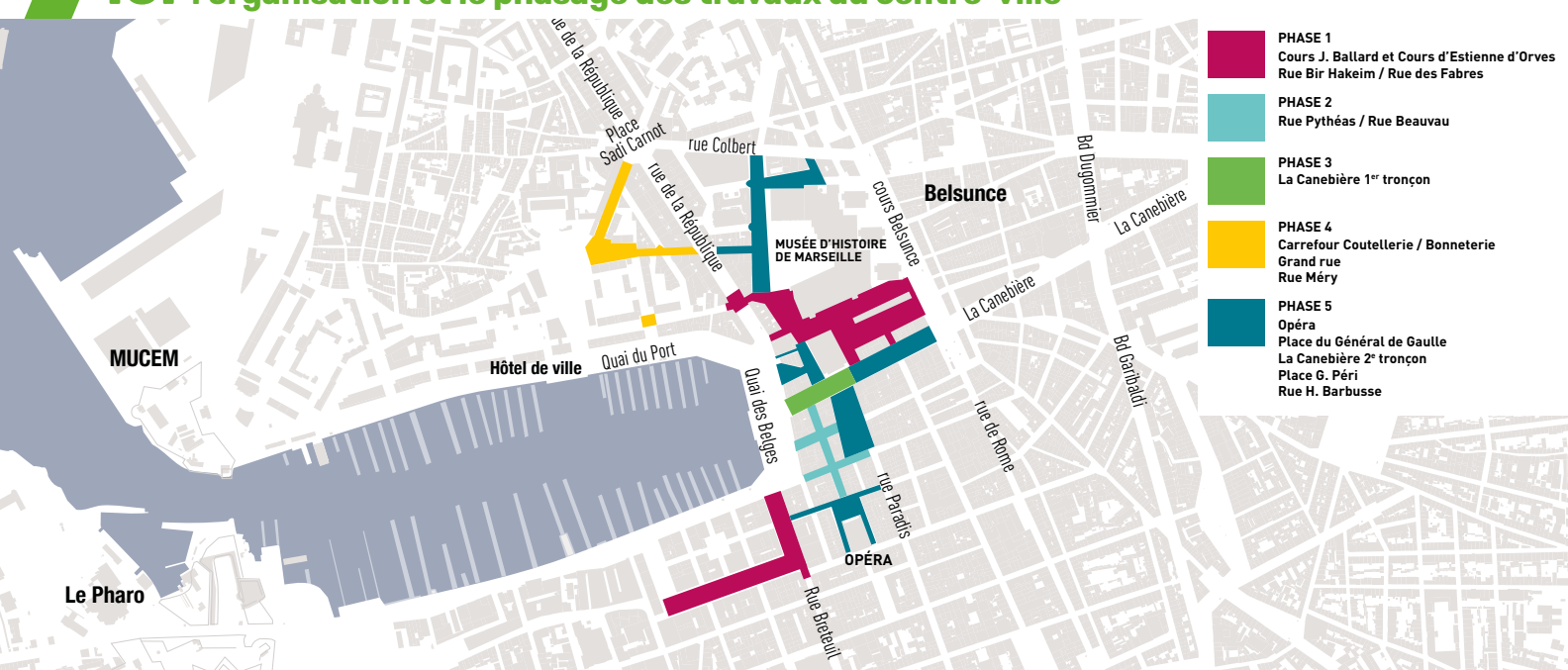
Portée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette opération concerne 72 hectares dans l'hyper centre de Marseille. Elle participe d'une démarche globale de redynamisation du centre-ville.

Les aménagements embelliront sensiblement le paysage urbain, favoriseront le partage d'un espace public propice à tous les usages, où cohabitent travail, habitat, tourisme, activités culturelles et de loisirs, commerce et artisanat...

ici pour une meilleure qualité de vie

- / Des zones piétonnes en forte augmentation.
- / Des modes de transport doux sécurisés dans tout l'hyper centre. Continuité des liaisons cyclables à travers la ville.
- / Un stationnement rationalisé.
- / Le réseau RTM repensé et des dessertes de bus plus performantes.
- / Création d'une trame verte. Objectif de plantation de 500 arbres en fonction des possibilités du sous-sol. Cette strate arborée sera composée de plus de 30 essences (érable, chêne, platane, marronnier, pin...).
- / Valorisation des monuments historiques, des lieux emblématiques et du patrimoine remarquable du centre-ville.
- / Harmonisation et homogénéisation du revêtement des sols, du mobilier, des éclairages.

ici l'organisation et le phasage des travaux du centre-ville



Dans votre quartier » rue Pythéas / rue Beauvau / rue Bailli de Suffren

Les travaux engagés concernent la totalité des rues Beauvau et Pythéas ainsi que la section de la rue Bailli de Suffren comprise entre la rue Beauvau et le quai des Belges. La section de la rue Bailli de Suffren comprise entre la rue Beauvau et la place du Général-de-Gaulle sera réaménagée, durant le second semestre 2019, concomitamment aux travaux de la place.

L'achèvement des travaux est prévu pour le mois d'août 2019. Le phasage des travaux prévoit de traiter en priorité les voies qui demeureront circulées afin de les restituer dès la mi-juin 2019 quand débutera la requalification de la partie basse de La Canebière (entre la rue Paradis et le quai des Belges).



La piétonnisation des extrémités de la rue Beauvau participe au maillage d'un vaste espace de déambulation entre l'Opéra, le cours d'Estienne d'Orves et la rue Saint-Ferréol. La circulation en est d'autant plus apaisée. La rue Beauvau se voit bordée d'un double alignement d'arbres. Quelque 3000 m² de surface sont pavés de pierres naturelles, avec un traitement différencié pour les trottoirs et les chaussées. L'harmonisation concerne également le mobilier urbain et la mise en lumière des lieux.

Seule la section centrale de la rue Beauvau restera circulée pour assurer, avec les rues Pythéas et Bailli de Suffren, la desserte du parking De Gaulle et permettre de rejoindre le Vieux-Port depuis la rue Paradis.

ici nous vous informons

- À compter du 25 mars (phase 1), le tronçon de la rue Bailli de Suffren entre les rues Paradis et Beauvau est fermé à la circulation. Déviation du trafic vers le Vieux-Port depuis la rue Paradis avec possibilité de tourner à gauche sur La Canebière. La rue Pythéas entre la rue Beauvau et la rue Paradis ne sera circulée que dans ce sens. Une déviation est mise en place pour l'accès au parking De Gaulle depuis la rue Paradis. La section centrale de la rue Beauvau sera traitée (phases 2 et 3) en demi-chaussée de sorte à maintenir une voie de circulation. Le stationnement sur la chaussée sera supprimé.
- La section de la rue Pythéas comprise entre le quai des Belges et la rue Beauvau ainsi que la section de la rue Beauvau comprise entre la rue Pythéas et la rue Saint-Saëns seront aménagées en juillet et août 2019.

Durant toute la durée du chantier, les circulations piétonnes sont maintenues et les commerces restent accessibles.

À votre écoute

Jusqu'au 5 avril, un dispositif « info mobile » vous attend rue des Fabres et rue Bir Hakeim. Un animateur-informateur répondra à toutes les questions sur l'opération. Permanence : lundi, mardi, jeudi : de 14h à 17h ; mercredi et vendredi : de 10h à 13h.

Pour être mieux informé

Communiquez-nous votre adresse mail et recevez toutes les informations.

Suivez l'évolution du chantier sur www.ampmetropole.fr/marseillechange

LES ACTEURS DU CHANTIER	Maître d'ouvrage / Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle infrastructures
	Maître d'œuvre / Ingérop conseil et ingénierie / MDP Michel Desvigne paysagiste / Tangram
	Coordonnateur SPS / Qualiconsult sécurité
	Entreprise / Grégori Provence

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC

